



SECTION RÉGIONALE DE BORDEAUX Bassens, le 12 août 2016

Objet : Sécurité des personnels et des locaux administratifs des Douanes

Chères et chers collègues,

Nous vivons dans un pays en paix mais en guerre où force est de constater que le terrorisme islamique frappe partout avec les méthodes les plus variées.

Au-delà de la stupeur face à ces actes monstrueux, de la douleur éprouvée pour les victimes et leurs familles et du ressentiment que l'on peut légitimement ressentir envers ces fous dangereux, il est important que nous soyons tous conscients qu'en France de tels faits sont probablement amenés à se renouveler pendant une assez longue période.

A l'instar de la Police Nationale ou d'autres administrations publiques, les Douanes françaises constituent une cible potentielle fortement symbolique mais vulnérable.

Hors il apparaît qu'aucune mesure sérieuse et durable n'a été mise en place afin de prémunir les bureaux et brigades d'une éventuelle agression.

Aussi au prochain CTSD de la DI de Bordeaux, l'UNSA Douanes posera la question de savoir ***quelles sont les dispositions prises par les chefs de service afin de « renforcer la vigilance et les mesures de sécurité visant à protéger les locaux administratifs et les personnels » contre d'éventuels attentats*** (voir le message de Mr Laurent VENOT, DR de Bordeaux en date du 23 mars 2016).

Afin d'obtenir des réponses et des décisions suivies d'effets nous demandons à l'ensemble des collègues **que cette question soit inscrite sur les registres Hygiène et sécurité respectifs des services de la DI de Bordeaux.**

Votre mobilisation sur ce sujet est essentielle afin que l'administration entende la préoccupation de son personnel et tienne compte de cela pour des prises de décisions qui s'avèrent désormais nécessaires et urgentes

Section UNSA DOUANES
de Bordeaux